



### Critères d'attribution des subventions : 2021/2022

- A.** Adéquation du projet aux objectifs du Plan Lecture et au thème « Feuilles »
- B.** Le sujet proposé devra s'inscrire dans le projet d'école ou le projet d'établissement.
- C.** La liaison entre le projet et la progression pédagogique devra apparaître.
- D.** Les projets pluridisciplinaires, interclasses, inter degrés seront favorisés.
- E.** Présentation de l'aboutissement du projet lors de la Fête du Livre.
- F.** Un cofinancement devra être recherché
- G.** Le nombre d'élèves sera pris en compte.
- H.** Les livres sont prioritairement financés, une ou deux séries de livres maximum sont financées par projet. Favoriser les éditions de poche quand elles existent.
- I.** Toute demande de financement concernant la venue d'auteurs ou d'intervenants, la participation aux spectacles ainsi que les entrées aux expositions seront étudiées au cas par cas et selon les disponibilités budgétaires.
- J.** Les déplacements ne sont pas financés sauf MEDIABUS.